

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Val-de-Travers forme son personnel et avance pour la transition énergétique

Après la présentation de son plan communal des énergies (PCEn) en décembre dernier, la Commune de Val-de-Travers accélère sa mise en œuvre : nouvelles centrales solaires, études techniques, réduction des consommations et formation du personnel.



Le plan communal des énergies (PCEn) présenté en décembre dernier au Conseil général dresse l'état des lieux énergétiques du territoire (chaleur, électricité, mobilité) et fixe des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Trois axes d'action structurent la démarche : exemplarité communale, production d'énergie renouvelable et réduction des consommations.

Depuis 2022, plusieurs actions ont été menées, notamment l'engagement d'un délégué à l'énergie qui a permis l'accélération du déploiement des réseaux de chauffage à distance et la mise à disposition gratuite de vélos électriques pour la population.

Trois nouvelles centrales solaires

En l'espace de six mois, trois installations photovoltaïques supplémentaires ont maintenant été mises en service : les centrales de Longereuse (150 kilowatt-crête [kWc]) et de la nouvelle crèche de Couvet (116 kWc) ont été réalisées en collaboration avec la coopérative solaire Coopsol (www.coopsol.ch) et la Commune a aussi équipé le toit du bâtiment des travaux publics à Fleurier. Ensemble, elles produiront chaque année 330'000 kWh – l'équivalent de 33 millions de kilomètres parcourus à vélo électrique.

Réduire la consommation : une priorité absolue

Produire plus, oui. Mais surtout, consommer moins. Une première étude à espaceVAL a permis d'optimiser les systèmes de ventilation. D'autres sont en cours sur les stations de pompage et d'épuration des eaux, qui représentent près de 30% du total de la consommation électrique communale.

Sensibilisation du personnel communal : former pour mieux agir

L'amélioration de la situation énergétique et climatique repose largement sur nos habitudes, qui dépendent elles-mêmes de la connaissance que nous avons des problématiques et des enjeux. Le Conseil communal a donc mandaté la glaciologue et climatologue Célia Sapart pour donner une formation à l'ensemble du personnel communal sur le sujet afin d'aborder de façon détaillée et pédagogique les enjeux climatiques.

Cette formation, créée avec ses collaboratrices Sophie Liechti et Coralie Fayolle, sera complétée par des ateliers qui traiteront de thématiques spécifiques à certaines problématiques communales. Cette dernière action s'inscrit sur le long terme et pourrait être aussi organisée à futur à destination d'un plus large public.



Au-delà du territoire communal...

Enfin, il faut aussi garder en tête que l'énergie que nous consommons directement sur le territoire ne révèle pas la totalité de nos émissions puisque nous importons de l'étranger une très grande quantité de biens et de produits (véhicules, vêtements, appareils électroniques, etc.) qui ont nécessité de l'énergie pour être fabriqués pour nous dans leur pays d'origine et qui ont donc émis des GES dans ces pays. Au final, il est vrai que chaque action, chaque effort pris individuellement peut parfois sembler dérisoire, mais c'est bien la somme de toutes nos actions qui déterminera notre qualité de vie dans les années à venir.

Chiffres clés du PCEn :

La consommation de chaleur représente 46% de la consommation énergétique totale du territoire. L'isolation des bâtiments et la conversion vers des producteurs de chaleur renouvelable sont donc primordiales, tout comme les changements d'habitude : mettre un simple pull chez soi, même acheté sur un site de *fast-fashion* émet moins de CO₂ que de chauffer sa maison un degré de plus (et le résultat est d'autant meilleur que le pull est porté plus d'une fois bien sûr).

La mobilité représente 33% de la consommation énergétique totale mais représente 57% des émissions de GES. L'électrification de la flotte fera baisser les émissions de CO₂ car l'électricité consommée en Suisse est plutôt faiblement émettrice de CO₂ (principalement d'origine nucléaire et hydraulique), mais cette électrification prendra de nombreuses années et le levier principal est de réduire et d'optimiser nos déplacements avec des moyens à faible émission de GES chaque fois que cela est possible.

Val-de-Travers, le 2 juillet 2025

LE CONSEIL COMMUNAL

- Rapport au Conseil général : www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2024-11/05-rapport-plan-energie-climat-et-plan-climat-vdt-2040-rapport-v03a-sans-signature-site-i.pdf